

Jean-Philippe KOVAR
Professeur des Universités
Droit public (Section CNU 02)

Sciences Po Strasbourg
Université de Strasbourg
7, rue de l'Ecarlate
67082 Strasbourg Cedex
+ 33 (0)3 68 85 84 00
j.kovar@unistra.fr

ENSEIGNEMENTS

- **Université de Strasbourg :**

- cours de droit public économique (Faculté de droit - L3 AES et IEP - 4^{ème} année) ;
- cours de droit européen de la concurrence (Faculté de droit - M1 et IEP - 4e année) ;
- cours de droit de la régulation énergétique (Faculté de droit - M2 DGEDD)

- **Université Paris 2 Panthéon – Assas (2014-2018) :**

- cours de droit du marché intérieur (M2 Droit européen des affaires).

- **Ecole de gouvernement Professor Paulo Neves de Carvalho, Belo Horizonte (2014) :**

- ateliers sur les méthodes d'enseignement et d'évaluation utilisées dans la formation des hauts fonctionnaires, ainsi que le modèle française de fonction publique dans le cadre d'une mission d'audit demandée à l'Ecole nationale d'administration par la Fondation Joao Pinheiro.

- **Université Pontificale Catholique Madre y Maestra (PUCMM) de Saint-Domingue (2013 – 2014) :**

- séminaire sur les méthodes de recherche en sciences sociales (Master en gestion publique).

- **Université Ain Shams du Caire (2014) :**

- cours de droit de la concurrence appliqué aux activités des personnes publiques (Master 2 Droit public des secteurs stratégiques et des affaires).

- **Ecole nationale d'administration :**

- conférences sur le droit de la responsabilité administrative (Mastère en gestion des risques sur les territoires) ;
- conférences sur le droit du service public, le droit public économique, le droit de la régulation bancaire et financière, le droit de la régulation énergétique, le droit de l'Union européenne et la rédaction de notes administratives (Cycle international long, Cycle international court, Cycle international d'administration publique) ;
- conférence sur les valeurs du service public (Cycle supérieur de perfectionnement des administrateurs).

- **Centre juridique franco-allemand de l'Université de la Sarre (2006 – 2010) :**

- cours de droit administratif général (L2).

- **Académie de droit européen de Trèves (2004) :**

- conférences sur le droit public économique français (Séminaire de formation pour juristes chinois).

RESPONSABILITÉS ADMINISTRATIVES

- Chargé de mission auprès de la Présidence de l'Université de Strasbourg pour le Pôle européen d'administration publique.
- Directeur du master 2 Droit de l'économie et de la régulation en Europe de Sciences Po Strasbourg.
- Co-responsable de la filière Droit et administration publique de Sciences Po Strasbourg.
- Membre du conseil d'administration de Sciences Po Strasbourg.
- Membre des comités de sélection de l'Université de Strasbourg, de l'Université de Lorraine, de l'Université de Rouen et de l'Université de Paris-Dauphine pour le recrutement des maîtres de conférences ou professeurs de droit public.

PARCOURS

- 2013 - Professeur des Universités, Université de Strasbourg (Institut d'études politiques).
- 2011-2013 - Directeur, adjoint au Directeur de la formation, chargé du recrutement, de la scolarité et de l'évaluation des élèves, Ecole nationale d'administration.
- 2010-2011 - Professeur des Universités, Université Paris 8 Vincennes.
- 2006-2010 - Maître de conférences, Université de Strasbourg.
- 2003-2005 - Attaché d'enseignement et de recherche, Université Robert Schuman de Strasbourg.

- 2000-2003 - Allocataire d'enseignement et de recherche – moniteur, Université Robert Schuman de Strasbourg.

DIRECTIONS SCIENTIFIQUES

COLLOQUES :

- « **Régulation et information** » (Université de Strasbourg, 2 - 3 mars 2017), codirection avec G. Eckert.
- « **Les objectifs de la régulation bancaire et financière** » (Université de Strasbourg, 28 - 29 janvier 2016), codirection avec G. Eckert.
- « **Les énergies renouvelables, nouvel Eldorado de l'intervention de l'Etat** » (Université de Strasbourg, 14 - 15 janvier 2016), codirection avec F. Berrod et B. Trescher.
- « **L'effectivité du droit de la concurrence** » (Université de Strasbourg, 14 novembre 2014), codirection avec A. Bouveresse, D. Ritleng et G. Eckert.
- « **L'interrégulation** » (Ecole nationale d'administration, 31 janvier - 1^{er} février 2013), codirection avec G. Eckert, J. Lasserre Capdeville et F. Martucci.
- « **L'indépendance des autorités de régulation économique et financière : une approche comparée** » (Ecole nationale d'administration, 2 - 3 février 2012), codirection avec G. Eckert, J. Lasserre Capdeville et F. Martucci.
- « **Les autorités de régulation économique et financière : convergences ou divergences ?** » (Ecole nationale d'administration, 25 février 2011), codirection avec G. Eckert et J. Lasserre Capdeville.
- « **Les autorités de régulation économique et financière et la garanties du procès équitable** » (Université de Strasbourg, 24 février 2010), codirection avec J. Lasserre Capdeville.
- « **La responsabilité des autorités de régulation économique et financière** », (Université de Strasbourg, 13 février 2009), codirection avec J. Lasserre Capdeville.

OUVRAGES COLLECTIFS :

- « **La régulation économique et financière face aux défis de l'information. De la régulation par l'information à la régulation de l'information** », avec G. Eckert, éd. L'Harmattan, coll. Logiques juridiques, 2018.
- « **Les objectifs de la régulation économique et financière** », avec G. Eckert, éd. L'Harmattan, coll. Logiques juridiques, 2017.
- « **L'interrégulation** », avec G. Eckert, éd. L'Harmattan, coll. Logiques juridiques, 2015.

PUBLICATIONS

OUVRAGES :

- **Droit bancaire**, sous la direction de J. Lasserre Capdeville, Dalloz, coll. Précis, 2017.

- ***Droit de la régulation bancaire***, avec J. Lasserre Capdeville, RB Edition, 2012.
- ***L'Etat et les modes d'organisation du marché***, thèse de doctorat soutenue le 13 décembre 2005 à l'Université Robert Schuman de Strasbourg.

ARTICLES, NOTES ET COMMENTAIRES :

- **Verbo « Monopoles publics »**, avec R. Kovar, Encyclopédie Dalloz, Répertoire de droit européen, 2020.
- **« L'ordre public bancaire et financier »**, in *L'ordre public économique*, sous la direction de A. Laget-Annamayer, LGDJ, coll. Droit & Economie, 2018.
- **« L'objet anticoncurrentiel au sens de l'article 101, paragraphe 1, du TFUE : un objet difficile à identifier »**, avec R. Kovar, Concurrences n° 1-2016, p. 48.
- **« Sanction des pratiques anticoncurrentielles et personnalité des peines »**, Revue de l'Union européenne, 2015, p. 362.
- **« La Banque centrale européenne et les autorités nationales »**, in *L'Union bancaire*, sous la direction de F. Martucci, Bruylant, 2016.
- **« La Commission bancaire »**, Banque & Droit, n° hors série, 2014.
- **« Les réponses nationales à l'émergence des fonds souverains : quelle compatibilité avec le droit de l'Union européenne ? »**, in *Les fonds souverains : entre dilution et affirmation de l'Etat face à la mondialisation*, sous la direction de P. Bodeau-Livinec, éd. Pedone, 2014.
- **« Le nouveau régime de résolution des crises bancaires »**, Les Petites Affiches, 27 septembre 2013, p. 39.
- **« L'Autorité de contrôle prudentiel »**, avec J. Lasserre Capdeville, in *Les Annales de la régulation*, vol. 3, sous la direction de Th. Revet et L. Vidal, IRJS Editions, 2013.
- **« La commission des sanctions de l'Autorité de contrôle prudentiel : juridiction ou administration ? »**, Les Petites Affiches, 9 novembre 2012, p. 29.
- **« Union bancaire : vers un bouleversement de la supervision bancaire ? »**, avec J. Lasserre Capdeville, Revue Banque, n° 752, octobre 2012.
- **« L'indépendance des autorités de régulation financière »**, avec J. Lasserre Capdeville, Revue de droit bancaire et financier, mai 2012, étude 10, p. 15.
- **« L'indépendance des autorités de régulation bancaire et financière à l'égard du pouvoir politique »**, Revue française d'administration publique, 2012, n° 143, p. 655.
- **« La responsabilité disciplinaire du banquier dispensateur de crédit »**, in *Le crédit : aspects juridiques et économiques*, sous la direction de J. Lasserre Capdeville et M. Storck, Dalloz, coll. Thèmes & Commentaires, 2012, p. 37.
- **Verbo « Entreprises publiques »**, avec G. Eckert, Encyclopédie Dalloz, Répertoire de droit communautaire, septembre 2011.

- « **Le système européen de surveillance financière** », avec F. Martucci et J. Lasserre Capdeville, Europe, n° 6, 2011, p. 4.
- « **Les autorités européennes de surveillance : organes des régulateurs, agences européennes de régulation ou autorités européennes de régulation ?** », Revue de droit bancaire et financier, juillet-août 2011, p. 70.
- « **La composition administrative devant l’Autorité des marchés financiers** », Les Petites Affiches, n° 250, du 16 décembre 2010, p. 18.
- « **La responsabilité des autorités de régulation bancaire et financière** », avec J. Lasserre Capdeville, Revue Lamy Droit des affaires, n° 3, du 1^{er} mai 2010, p. 75.
- « **La soumission des autorités de régulation aux garanties du procès équitable** », Revue de droit bancaire et financier, n° 3, mai 2010, p. 78.
- « **Droit de la concurrence et droit de l’insolvabilité** », Revue Lamy Droit des affaires, n° 45, 2010, p. 62.
- « **Le patriotisme économique à l’épreuve du droit communautaire** », Journal de droit européen, n° 163, 2009, p. 265.
- « **La responsabilité des autorités de régulation face au dualisme juridictionnel** », Revue de droit bancaire et financier, n° 2, mars-avril 2009, p. 16.
- « **La réforme du droit de la prescription : Aspects de droit public** », avec G. Eckert, Les Petites Affiches, n° 66, du 2 avril 2009, p. 25.
- « **La nouvelle définition des droits exclusifs ou spéciaux au sens de la directive secteurs** », Contrats et Marchés publics, 2008, n° 3, p. 3.
- « **Où en est la liberté du commerce et de l’industrie ?** », Droit Administratif, 2007, n° 12, p. 18.
- « **La prise en compte des autonomies locales en droit communautaire des aides d’Etat** », (CJCE, 11 septembre 2008, *UGT Rioja c/ Juntas Generales del Territorio Histórico de Vizcaya e. a.*, aff. jtes C-428/06, C-429/06, C-431/06, C-432/06 et C-434/06), Droit Administratif, 2008, p. 38.
- « **Vers un statut du droit d’exécution du droit communautaire dans la jurisprudence du Conseil constitutionnel (Cons. constit., déc. n°2006-543 DC, 30 nov. 2006, loi relative au secteur de l’énergie)** », Europe, février 2007, étude n°2, pp. 4-6.
- « **Le refus de Gaz de France de conclure un contrat réglementé doit être contesté devant le juge judiciaire** », note sous CE, 4 novembre 2005, *Ville de Dijon*, Contrats et Marchés publics, janvier 2006, n°18, p. 21.
- « **Commentaire des décisions du Conseil constitutionnel du 10 juin et du 1^{er} juillet 2004 : rapport entre le droit communautaire et le droit national** », note sous Cons. constit., déc. n°2004-496 DC, 10 juin 2004, *Loi pour la confiance dans l’économie numérique* et Cons. constit., déc. n°2004-497 DC, 1^{er} juillet 2004, *Loi relative aux communications électroniques et aux services de communication audiovisuelle*, Revue trimestrielle de droit européen, 2004 (3), p. 580.

- **Chronique « Régulation bancaire »**, avec J. Lasserre Capdeville, Revue Banque (mensuelle).
- **Chronique « Action publique »**, avec F. Martucci et S. Rodrigues, Revue Concurrences (semestrielle).